

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Janvier 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 29 Janvier à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/01/2026.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Excusée séance : ayant donné procuration : Mme BROCC Caroline à M. MOULINNEUF Michel

Absents : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas

A été nommé secrétaire : M. CHANDAT David

2026_03 – Plan de financement du SDE 18 pour l'extension de l'EP rue de la Courtine

Le projet d'extension de l'éclairage public rue de la Courtine a été étudié et chiffré par le SDE 18 en date du 04.01.26.

Les travaux comprennent la préparation du terrain (abattage et élagage d'arbres) ainsi que la pose et le câblage d'une lanterne Led aux abords du n°3 rue de la Courtine.

• **Dossier 2026-03-007 :**

Plan prévisionnel de financement :	3 806.58 € HT
Prise en charge SDE :	1 903.29 € HT
Participation à la charge de la commune :	1 903.29 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE le plan de financement proposé par le SDE 18 et autorise Madame la Maire à signer ce plan de financement et inscrire la somme correspondante au BP 2026 soit **1 903.29 €**. Il autorise également Madame la Maire à mandater la participation de la commune à réception de l'avis de sommes à payer correspondant du SDE 18.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 30 Janvier 2026
La Maire
Francine MENARD



Le Secrétaire de séance
M. CHANDAT David

